

Information parents

ALAE municipaux

19.06.2015

Chers parents,

La Ville de Gaillac s'est engagée à mettre en œuvre un Projet Éducatif Territorial (PEDT).

Celui-ci vise, dans l'intérêt de l'enfant, à mobiliser toutes les ressources d'un territoire et garantir la continuité éducative dans une démarche d'éducation partagée.

Dans ce cadre, afin d'améliorer les conditions de prise en charge éducatives des enfants sur les temps périscolaires, la municipalité va créer, pour la rentrée de septembre 2015 des structures éducatives de type ALAE (Accueil de Loisirs Associés aux Ecoles) sur les écoles publiques de la ville qui n'en bénéficient pas :

La Voulte, Lentajou, Catalanis, Louise Michel (maternelle), Tessonnières et Sainte Cécile d'Avès.

L'ALAE est une structure de loisirs éducatifs où activités individuelles et collectives contribuent à la formation de la personne et du citoyen. Son rôle social et éducatif est complémentaire de la famille et de l'école. L'accueil de loisirs est avant tout un LIEU DE VIE où les enfants apprennent à VIVRE ENSEMBLE en JOUANT.

Ils y trouveront des espaces aménagés, des matériaux, des animateurs, des propositions d'activités diverses construites avec eux au fil de l'année.

Toutes les activités proposées émanent d'un projet éducatif et pédagogique concerté entre tous les partenaires.

Le paiement des prestations à régler par les familles sera fixé lors du Conseil Municipal du 7 juillet prochain. A l'issue de ce Conseil, une information relative aux tarifs ALAE vous sera communiquée, à laquelle sera joint le dossier d'inscription.

Une tarification en fonction du quotient familial CAF sera appliquée.

Le service Jeunesse & Lien Social reste à votre écoute pour toute information complémentaire.

Bien cordialement.

Martine SOUQUET

Adjointe au Maire,

Déléguée à la petite enfance,

au secteur scolaire et à la jeunesse